

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
16 mai 2000

Original: français

**Lettre datée du 12 mai 2000, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent du Portugal
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de porter à votre attention la déclaration faite par la présidence de l'Union européenne au nom de l'Union européenne sur le conflit entre l'Éthiopie et l'Érythrée, publiée le 10 mai 2000 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent du Portugal
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) António **Monteiro**

**Annexe à la lettre datée du 12 mai 2000, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent du Portugal
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais, français]

**Déclaration faite le 10 mai 2000 par la présidence
de l'Union européenne au nom de l'Union européenne
sur le conflit entre l'Éthiopie et l'Érythrée**

Ayant été informée par le Représentant spécial de la présidence des résultats des pourparlers indirects qui se sont déroulés récemment à Alger en vue du règlement du conflit qui oppose l'Éthiopie et l'Érythrée, l'Union européenne demande aux Gouvernements des deux pays d'engager immédiatement et sans condition de nouvelles négociations sur la base de la déclaration faite le 5 mai 2000 par la présidence de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), l'objectif étant de parvenir à un accord sur la mise en oeuvre rapide, que l'Union est disposée à appuyer, du règlement de paix de l'OUA, conformément à l'Accord-cadre de l'OUA et aux Modalités de mise en oeuvre.

L'Union européenne appuie sans réserve les efforts déployés en ce sens par le représentant de l'actuelle présidence de l'OUA, assurée par l'Algérie, ainsi que ceux que déploient les États-Unis d'Amérique et leur propre présidence, et elle lance un appel aux deux Gouvernements pour qu'ils coopèrent de manière constructive avec eux, qu'ils s'abstiennent de recourir à toute forme d'action militaire, ce qui aurait des conséquences désastreuses pour les deux pays, et qu'ils fassent preuve de la plus grande retenue.

Les pays d'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne, Chypre, Malte et la Turquie, pays également associés, ainsi que les pays de l'Association européenne de libre-échange membres de l'Espace économique européen se rallient à cette déclaration.
